

Mémoire contre le registre des armes à feu (armes de chasse)  
déposé par le parti politique provincial Équipe autonomiste  
(Projet de loi numéro 64  
Loi sur l'immatriculation des armes à feu)

Je, Guy Boivin, chef du parti Équipe autonomiste, présente mon changement de position, passant de favorable à défavorable au registre des armes à feu. Je lui étais favorable en me basant seulement sur ce que j'avais appris par les médias, mais j'ai changé d'idée après avoir consulté, moi-même, le dossier. Je considère qu'il y a actuellement suffisamment de contrôle sur les armes. En tout temps, les policiers peuvent savoir qui a le droit de posséder des armes. Je m'explique ci-dessous en vous citant les capsules que j'ai composées ou corrigées, à cet effet, au nom du parti et pour les médias.

La chasse et le tir sportif sont des activités de loisirs, comme d'autres, et on ne doit pas leur nuire inutilement en alourdissant leur bureaucratie, vu qu'il y a déjà des permis requis. Certains peuvent ne pas aimer les armes à feu, mais ils n'ont pas à empêcher les autres d'en avoir. De toute façon, nombreux sont ceux qui possèdent illégalement des armes et la création de ce registre n'incitera pas davantage leur déclaration.

L'ancien registre, répertoriant chacune des armes, n'était presque pas utilisé par les policiers quand il existait. Le Québec est la province qui consulte le moins le registre actuel si l'on se fie aux données reproduites dans un tableau ci-après. Le corps policier ne semble pas requérir cet outil et de savoir qu'un individu possède plus d'une arme n'ajoute rien.

Il faut éviter de faire grossir l'État avec des programmes inutiles, même s'ils s'avéraient peu coûteux, ce qui ne semble pas être le cas de ce projet. Le gouvernement ne doit pas gaspiller l'argent du peuple, mais l'utiliser là où il y a de réels besoins dont ceux en santé mentale.

Le gouvernement doit respecter les faits et la population en l'informant correctement, plutôt que chercher à se donner une fausse «bonne image» afin d'apaiser et de plaire à certains groupes de pression ou à des entreprises informatiques qui profiteraient de la création de ce registre.

Je rassemble maintenant les principales capsules que j'ai entérinées et qui vous brossent un tableau assez complet de nos arguments autonomistes.

Capsule du 2013-01-21

Équipe autonomiste contre un registre québécois des armes d'épaule

Ce matin, ma capsule porte sur le vote (à 100 %) de la proposition d'Équipe autonomiste contre le registre des armes d'épaule (fusils de chasse). En effet, lors de son congrès à la chefferie, tenu samedi dernier, où j'ai été reconduit comme chef, Équipe autonomiste a voté pour qu'il n'y ait plus de registre des armes d'épaule puisque l'application de la Loi sur les armes à feu prévoit qu'un particulier qui souhaite acquérir des armes sans restriction doit suivre le cours de sécurité dans le maniement des armes ou réussir les examens pour obtenir les Permis de possession et d'acquisition d'armes, de la Gendarmerie royale du Canada. Il y a alors une sorte de dédoublement de l'information puisque l'on procède à la vérification des antécédents et qu'il y a une vérification continue de l'admissibilité pendant la validité du permis. Les possesseurs d'armes sont donc déjà sur des listes. De plus, les détenteurs doivent présenter leur permis pour acquérir des munitions. Le registre fait savoir qui possède des armes; il n'est pas nécessaire de connaître leur quantité. Tout cela concerne ce que l'on appelle les armes dites d'épaule (les fusils de chasse). Comme prévu, le registre des armes à autorisation restreinte et prohibées devrait demeurer, selon les souhaits d'Équipe autonomiste qui déplore que la population ne soit pas mieux informée sur toutes ces subtilités, dans ce genre de dossier. Car Équipe autonomiste aussi croit anormal qu'une personne autre qu'un militaire, un policier ou un armurier, voire un

collectionneur, possède un fusil d'assaut chargé. Dans ce contexte, Équipe autonomiste pense que le registre des armes d'épaule devient superflu et ne sert, actuellement, qu'à obtenir du capital politique auprès de gens sensibles au souvenir de tueries que la tenue du registre n'empêchera pas de répéter. C'est pourquoi, Équipe autonomiste compte envoyer au moins un délégué à la rencontre d'information, d'échange et d'orientation de Tous contre un registre québécois des armes à feu, qui se tiendra à Drummondville, le 9 février 2013.

Guy Boivin

#### Capsule du 2013-04-17

Contre le projet de loi 20 sur le registre des armes à feu (de chasse)

Équipe autonomiste dénonce le projet de loi 20 qui vise à créer un registre québécois des armes à feu, suite à l'abolition, en 2012, du registre fédéral des armes de chasse (le registre des autres types d'armes est demeuré en place). Ce registre québécois serait un dédoublement inutile du système de contrôle des propriétaires d'arme de chasse actuellement en vigueur au Canada, dont les règles sont suffisamment strictes pour protéger la population. En effet, pour posséder ce type d'armes, il faut réussir un cours et subir une enquête de la Gendarmerie royale du Canada qui démontre que le possesseur n'est pas dangereux. Le permis (PPA, anciennement AAAF), ensuite obtenu, doit être présenté à chaque achat d'armes ou de munitions. Le registre fédéral des titulaires de ce permis demeure accessible pour les policiers, même sans registre québécois. L'enregistrement de chacune des armes est donc inutile. Il ne pourra empêcher des gens fous et n'aura aucun effet sur les armes illégales. Ce sera tout simplement un tentacule de plus à notre gigantesque pieuvre gouvernementale qui, en plus de nous coûter cher, occupe beaucoup d'employés qui pourraient être plus utiles dans des entreprises contribuant au réel développement économique de notre province.

Il est temps de réduire la taille de l'État québécois et, pour ce faire, il faut d'abord cesser d'y ajouter tout programme inutile, même peu coûteux. Équipe autonomiste est l'un des deux seuls partis à être contre le registre des armes de chasse au Québec. Une proposition a, à cet effet, été votée à l'unanimité par les membres de notre parti, présents lors du congrès du 19 janvier 2013.

Équipe autonomiste encourage ceux qui sont contre le registre à transmettre leurs commentaires au gouvernement du Québec.

Guy Boivin

#### Capsule du 2014-12-05

Équipe autonomiste ne fêtera pas et ne rendra pas hommage à la Polytechnique

Oui, Équipe autonomiste compatit avec les victimes et les gens qui ont perdu des proches lors du drame survenu à l'École polytechnique. Mais il est hors de question d'encourager un soulignement excessif de ce drame et d'en faire un événement annuel. Il y a, dans cette récupération médiatique et ce soutien féministe, une sorte d'acharnement et Équipe autonomiste considère qu'il y a des limites à cultiver la haine et certains préjugés contre les hommes du Québec à cause de l'action posée par un dément, il y a 25 ans. Il est grand temps que le Québec tourne la page et passe à autres choses. Malheureusement, des crimes, il y en a eu et il y en aura toujours, ... d'hommes contre des femmes et de femmes contre des hommes ... Équipe autonomiste prône davantage la responsabilisation des gens et l'aide pour ceux qui en ont vraiment besoin.

De plus, Équipe autonomiste est totalement contre un registre des armes de chasse. La chasse et la sécurité, en rapport avec les armes à feu, sont suffisamment encadrées actuellement. La

chasse est une activité saine, en relation avec la nature, qui fait partie des traditions et de la vie de plusieurs Québécois et nous devons l'encourager et non lui nuire. Si certains veulent améliorer la sécurité dans notre société, qu'ils travaillent plutôt sur la santé mentale que sur des objets possédés par des gens sur lesquels on a déjà enquêté et que l'on a déjà enregistrés pour l'émission de permis.

Note : N'allez pas croire qu'Équipe autonomiste est un parti misogyne. Elle respecte les femmes autant que les hommes. Elle est contre la violence faite aux femmes tout autant que celle faite aux hommes. Des femmes du parti adhèrent à ses valeurs et principes et elles y ont toujours été les bienvenues.

Guy Boivin, chef d'Équipe autonomiste

#### Capsule du 2015-04-02

Registre des armes à feu : un bordel informatique à éviter

Équipe autonomiste est, depuis longtemps, contre le registre des armes de chasse car c'est un doublement d'informations puisque, même sans registre, la police peut savoir qui possède ce type d'armes (réf. 1). Une autre bonne raison d'être contre ce registre inutile, c'est son coût, estimé à 30 millions \$ par le Parti libéral du Québec. Ce montant est irréaliste quand on sait que tous les projets, contenant un volet informatique, deviennent des gouffres financiers au gouvernement du Québec (réf. 2).

C'est aberrant de voir le gouvernement couper un peu partout, une journée, et dépenser à l'aveuglette, le lendemain. Et si le gouvernement décidait de faire payer la facture par les propriétaires d'armes à feu, ce serait une catastrophe pour le secteur de la chasse (réf. 3) et l'économie qui en découle. C'est ce genre de décisions émotives et irrationnelles qui, trop souvent, fait grossir la taille de l'État et la dette du Québec depuis des années. Et, le pire, c'est que tous les élus sont unanimement en faveur de ce registre alors que la population est très partagée à ce sujet. C'est à se demander si nos députés veulent enrichir des entreprises informatiques.

Équipe autonomiste appuie les groupes de citoyens et de chasseurs qui tentent de réveiller les élus et encouragent les électeurs à voter différemment aux prochaines élections.

Notez bien, Équipe autonomiste invite régulièrement les électeurs à se joindre à elle pour préparer les prochaines élections, à devenir membre, à la financer pour qu'elle continue son bon travail et à voter pour elle.

#### Références

1- Contre le projet de loi 20 sur le registre des armes à feu (de chasse), 17 avril 2013

<http://equipeautonomiste.ca/?q=fr/node/331>

2- Tout le grand ménage à faire selon «Le bordel informatique», 20 mars 2015

<http://www.journaldemontreal.com/2015/03/11/que-dit-le-bordel-informatique-sur-ce-qui-ne-va-pas-a-quebec>

3- Armes d'épaule: un registre mettrait la chasse en péril, croit la Fédération, 29 mars 2015

<http://www.lapresse.ca/le-soleil/vivre-ici/plein-air/201503/28/01-4856437-armes-depaule-un-registre-mettrait-la-chasse-en-peril-croit-la-federation.php>

Stéphan Pouleur

et Guy Boivin, chef d'Équipe autonomiste

#### Capsule du 2015-12-12

Équipe autonomiste s'oppose au projet de loi 64 sur le registre des armes de chasse

Équipe autonomiste dénonce le projet de loi 64 qui vise à créer un registre québécois des armes d'épaule. Ce registre serait un dédoublement inutile du système de contrôle des propriétaires d'arme de chasse, actuellement en vigueur au Canada, dont les règles sont suffisamment strictes pour protéger la population. Une proposition a, à cet effet, été votée à l'unanimité par les membres de notre parti présents lors du congrès du 19 janvier 2013 (1).

Le gouvernement Couillard, qui a fait des coupes massives à l'aveuglette pour maintenant s'engager dans des gaspillages irréfléchis, démontre une incompétence exemplaire à gouverner et un manque de vision à long terme. De plus, quand on observe son entêtement à créer ce registre malgré le désaccord d'une grande partie de la population (48 % des gens étaient contre et 41 %, pour, en avril 2015 (2)), on se demande si c'est pour tenir une promesse électorale faite aux électeurs ou pour plaire à des firmes informatiques, qui profiteront d'un tel projet, qu'il agit ainsi.

Équipe autonomiste considère qu'il est temps de réduire la taille de l'État québécois et, pour ce faire, il faut d'abord cesser d'y ajouter tout programme inutile, même peu coûteux, dont ce registre. Équipe autonomiste invite la population à signer la pétition contre le registre des armes d'épaule au lien suivant : <https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-571...>

Références :

1-Proposition 63 : Équipe autonomiste s'oppose à la création d'un registre des armes d'épaule au Québec. <http://equipeautonomiste.ca/?q=fr/node/415>

2-Sondage Léger sur un registre des armes d'épaule pour le Québec  
[http://www.ledevoir.com/documents/pdf/sondage\\_avril2015.pd](http://www.ledevoir.com/documents/pdf/sondage_avril2015.pd)

Guy Boivin, chef d'Équipe autonomiste et Stéphan Pouleur, coordonnateur

Capsule du 2016-01-21

Ça suffit le gaspillage! Joignez-vous à nous dimanche prochain!

Les membres d'Équipe autonomiste et la population en général sont invités à participer dimanche, le 24 janvier 2016, de 10:00 à 12:00, devant le bureau de circonscription de la députée libérale de Chauveau, madame Véronique Tremblay, sis au 359, rue Racine, à Québec, afin de dénoncer le projet de loi 64 pour la création d'un registre des armes de chasse. Cette activité est organisée par l'organisme à but non lucratif : "Tous contre un registre québécois des armes à feu" (voir ce lien [https://www.facebook.com/TousContreUnRegistreQuebecoisDesArmesAFeu/info/?tab=page\\_info](https://www.facebook.com/TousContreUnRegistreQuebecoisDesArmesAFeu/info/?tab=page_info))

En effet, ce registre s'avérerait inutile car les autorités gouvernementales possèdent déjà les données essentielles et les policiers n'en sentent aucunement le besoin puisqu'ils n'ont à peu près jamais consulté les données sur les numéros de certificat des armes. De plus, le coût de ce registre est estimé à près de 20 millions de dollars, en partant. Ce registre ne servirait qu'à donner une image politique compatissante pour galvaniser l'émotivité publique. Vaut mieux mettre l'argent ailleurs (en thérapie, en accès aux soins, en aide aux détresses psychologiques, etc.). Aussi de savoir qu'une personne possède une ou deux armes n'empêchera pas un drame si celui-ci doit arriver; avec ou sans arme. D'enregistrer une arme ne permettra pas de sauver une vie et je vous le répète, les données de toutes les personnes qui sont autorisées à posséder une arme à feu sont déjà détenues par les autorités.

Cette dépense récurrente et futile concerne tout le monde. Il faut que tous s'impliquent afin de ramener à la réalité concrète l'humeur publique et réveiller nos élus.

Ça suffit le gaspillage! Joignez-vous à nous dimanche prochain!

Guy Boivin, chef d'Équipe autonomiste

Capsule du 2016-02-08

### Registre des armes de chasse au Québec : le faux argument des consultations par les policiers

1- Oui c'est vrai que les policiers du Canada, incluant ceux du Québec, consultent souvent le Registre canadien des armes à feu en direct (RCAFED). En 2014, ils l'ont consulté 16100 fois par jour. À noter que 98 % de ces consultations concernaient le nom (11 800), l'adresse du particulier (3800) ou le numéro de permis (101) (tableau 1). C'est la même proportion qu'en 2011, soit l'année avant l'abolition du registre fédéral de chaque arme de chasse. L'abolition du registre n'a donc eu AUCUN effet sur le nombre ni sur le genre de consultations effectuées par les policiers.

2- En 2014, le Québec était la province où les policiers ont consulté le moins le registre dans tout le Canada, soient 1086 fois par 100 000 habitants, bien en dessous de la moyenne canadienne de 4615 (tableau 2). C'était aussi le cas en 2010, alors que le Québec était la province qui consultait le moins le registre (réf. 1).

Le Québec est donc la province qui consulte le moins un registre dans lequel 98 % des informations utilisées sont disponibles en tout temps pour les policiers même depuis l'abolition du registre des armes longues. Pourtant le gouvernement, appuyé des trois autres vieux partis, persiste quand même à vouloir créer un registre Québécois à coup de millions de dollars alors que la province est en déficit à chaque année.

Équipe autonomiste dénonce cette décision totalement irrationnelle qui ne servira qu'à faire plaisir à une poignée de groupes de pressions et à enrichir inutilement des entreprises en informatiques. L'énergie et l'argent consacrés à ce registre inutile seraient beaucoup plus utiles dans d'autres domaines.

Équipe autonomiste s'oppose à la création de ce registre des armes de chasse et encourage toute la population à faire pression auprès des élus pour qu'ils abandonnent ce projet soit en signant la pétition actuellement en cours à <https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-5715/index.html> ou en participant aux diverses manifestations qui auront lieu contre ce projet.

Source des tableaux : <http://www.rcmp-grc.gc.ca/cfp-pcaf/facts-faits/index-fra.htm>

Tableau 1

Nombre moyen de requêtes quotidiennes dans le RCAFED

Type	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nom du particulier	6 631	7 910	10 895	13 067	13 425	13 138	11 832
Adresse	2 574	2 843	3 176	4 012	4 248	3 808	3 855
No de série	204	317	308	358	262	239	215
No de permis	142	186	209	218	138	103	101
No de certificat	19	19	16	12	8	6	7
No de téléphone	15	20	40	33	31	35	29

Autre	22	51	85	82	73	80	85
Total	9 606	11 347	14 729	17 782	18 185	17 410	16 126

Tableau 2

Nombre total de requêtes dans le RCAFED par province (octobre à décembre 2014)

Province/Territoire	Nombre de requêtes en 2014 T4	Requêtes par 100 000 habitants
Alberta	186 680	5 121
Colombie-Britannique	303 951	6 908
Manitoba	26 437	2 188
Nouveau-Brunswick	44 868	5 973
Terre-Neuve-et-Labrador	25 935	5 040
Territoires du Nord-Ouest	1 438	3 468
Nouvelle-Écosse	23 177	2 515
Nunavut	876	2 746
Ontario	823 883	6 411
Île-du-Prince-Édouard	1 705	1 216
<b>Québec</b>	<b>85 864</b>	<b>1 086</b>
Saskatchewan	18 325	1 773
Yukon	1 938	5 717
Total	1 545 077	4 615

Référence 1 : Le registre des armes à feu en chiffres, Sophie-Hélène Lebeuf, 6 décembre 2011. Radio-Canada.

<http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/National/2011/07/11/001-registre-armes-feu.shtml>

Guy Boivin, chef d'Équipe autonomiste  
Stéphan Pouleur, comité politique

#### Capsule du 2016-03-18

Le gouvernement Couillard préfère créer un registre inutile que d'aider des hommes en difficulté

Pendant que monsieur Philippe Couillard force ses députés à voter pour gaspiller nos impôts pour un registre inutile des armes de chasse, Équipe autonomiste apprend que: «La Maison Oxygène de Sherbrooke menace de mettre la clé sous la porte le 1<sup>er</sup> avril prochain, à moins de trouver 25 000 \$ pour assurer son financement à court terme. Le centre d'hébergement, qui accueille des pères et des enfants en situation de détresse de la région, soutient qu'il se trouve dans une impasse financière. Son mode de fonctionnement n'entre dans aucun cadre pour obtenir du financement de Québec. La maison est uniquement financée par des dons de la communauté.» (1)

(1) <http://ici.radio-canada.ca/regions/estrie/2016/03/17/003-menace-fermeture-maison-oxygene-sherbrooke.shtml>

Guy Boivin  
Chef du parti politique provincial  
Équipe autonomiste  
110-1055 Belvédère  
QUÉBEC (Québec)  
G1S 3G4

418-262-5285